



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2024_019

Séance du 22 mars 2024

Le 22 mars deux mille vingt-quatre à 10h30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, légalement convoqué, par avis individuel, s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Lozère, 11, boulevard des Capucins, 48 000 Mende.

Nombre d'administrateurs en exercice : 20

Date de l'envoi de la convocation le 15/02/2024

Etaient présents :

Messieurs : **BEAURY Pascal**, Maire de Mont-Lozère et Goulet ; **BERGOGNE Francis**, Maire de Barjac ; **BRUGERON Jean-Noël**, Maire du Malzieu-Ville ; **COLLANGE Jean-François**, Adjoint au Maire de Langogne ; **COUDERC Henri**, Président de la CC Gorges Causses Cévennes ; **ITIER Jean-Paul**, Maire de St léger de Peyre ; **MALAVIEILLE Christian**, Maire Délégué de Javols ; **SUAU Laurent**, Maire de Mende.

Mesdames : **BREMOND Patricia**, Maire de Marvejols ; **HUGON Christine**, Maire de Saint Chély d'Apcher ; **GAILLAC Josette**, Maire de Bassurels ; **MINET-TRENEULE Elizabeth**, Adjointe au Maire de Mende ; **THEROND Flore**, Maire de Florac 3 rivières.

Etaient excusés :

Messieurs : **ASTRUC Alain**, Maire de Peyre en Aubrac ; **BAYLE Régis**, Conseiller régional de la Région Occitanie ; **BOUNIOL Lionel**, Maire de Bourgs sur Colagne ; **JACQUES Jérôme**, Adjoint au Maire de Chanac ; **POURQUIER Jean-Paul**, Maire du Masegros Causses Gorges ; **SAINT LEGER Francis**, Président de la Communauté de Communes Randon-Margeride.

Mesdames : **MAILLOLS Aurélie**, Conseillère régionale de la Région Occitanie.

Assistaient également Madame **ABINAL Emmanuelle**, Directrice du Centre de Gestion et Monsieur **SCHREINER Bruno**, Adjoint de Direction et Monsieur **SCHWANDER Marc**, payeur départemental.

Le Président procède à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil. Monsieur Jean-Paul ITIER ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

TABLEAU DES EMPLOIS

Le Président présente à l'assemblée :

Le tableau des emplois nécessite une mise à jour pour prendre en compte l'évolution des besoins et les mouvements au sein de la structure.

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération n° 2021_026 du 21 septembre 2021 portant sur le temps de travail

Compte tenu de la mise à jour du tableau des effectifs,

Considérant l'organigramme et les besoins de fonctionnement des services.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

MISE A JOUR (15/03/2024)

Date et référence de la délibération créant le poste (art 34 loi 84-53)	SERVICE	MISSION TYPE-EMPLOI	FONCTION OUVRANT DROIT A LA NBI	FILIERE	GRADE	POSTES POURVUS A LA DATE DU TABLEAU		POSTES VACANTS A LA DATE DU TABLEAU	DUREE / TEMPS DE TRAVAIL
						titulaire	Contractuel		
n°13 du 01/04/2016 n°13 du 17/03/2017	Direction	Directeur général des services	oui	ADM	Emploi fonctionnel Attaché hors classe	1 1		0 0	TC/ 39 h TC/39 h
n° 77 du 01/12/2020		Assistant de direction	oui	ADM	Adjoint adm principal de 1 ^{ère} classe	1		0	TC /36h30
n° 79 du 01/12/2020	Pôle RH / Moyens Généraux	Agent chargé des finances/ comptabilité/ paye/marchés/ assurances	non	ADM	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1		0	TC /36h30
n° 068 du 29/11/2019		Agent chargé de la logistique/ NTIC/accueil	oui	TECH	Ingénieur	1		0	TC /36h30
n°36 du 01/04/2016		Agent en charge de l'accueil / secrétariat	oui	ADM	Adjoint adm principal de 1 ^{ère} classe	1		0	TC /36h30
n°79 du 13/12/2022		Agent chargé de la communication	non	ADM	Technicien		1	0	TNC/28 h
n° 47 du 08/12/2021		Responsable du pôle RH/ adjoint de direction	oui	ADM	Attaché	1		0	TC/39 h
n°33 du 01/04/2016		Agent chargé des carrières/ retraites/ conseils statutaires/ secrétariat instances administratives	oui	ADM	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	0		1	TC /36h30
n° 55 du 12/09/2019		Agent chargé des carrières / retraite /secrétariat instances médicales	non	ADM	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	0		1	TC /36h30

n° 51 du 08/12/2021		Agent juriste/gestion des contractuels	non	ADM	Adjoint administratif	1		0	TC /36h30
n° 16 du 17/03/2017		Agent en charge du secrétariat instances médicales	oui	ADM	Adjoint administratif	0		1	TNC /18h15
n° 17 du 10/03/2023		Agent en charge du secrétariat instances médicales	oui	ADM	Adjoint administratif principal de 2e classe	1		0	TNC /18h15
n°28 du 01/04/2016		Conseil en organisation/ droit syndical/ conseils juridique/ secrétariat instances administratives / élections professionnelles	oui	ADM	Attaché	0		1	TC /36h30
n° 15 du 12/02/2020		Conseil en organisation	non	ADM	Attaché	1		0	TC /36h30
n° 03 du 27/02/2023		Conseil en organisation	non	ADM	Attaché Principal		0	1	TNC /21h
n°069 du 29/11/2019		Rédaction des actes juridiques en la forme	non	ADM	Attaché		0	1	TC /36h30
n° 15 du 28/02/2019		Agent en charge des carrières	non	ADM	Attaché	1		0	TC /36h30
n° 55 du 30/09/2022		Délégué à la protection des données mutualisées	non	TECH	Ingénieur	1		0	TNC/14h
n° 17 du 22/03/2024	Pôle concours/ emploi	Responsable du pôle	oui	ADM	Attaché Principal	1		0	TC /36h30
n°29 du 01/04/2016		Responsable du pôle	oui	ADM	Attaché	1		1	TC /36h30
n°069 du 29/11/2019		Agent en charge de l'accompagnement à l'évolution professionnelle	non	ADM	Attaché		1	0	TC /36h30
n°55 du 12/09/2019		Agent en charge de l'emploi	non	ADM	Adjoint administratif Principal de 2 ^{ème} classe	1		0	TC /36h30
n°34 du 31/08/2023		assistant de gestion administrative à l'emploi	non	ADM	Adjoint administratif		0	1	TNC /28h
N°16 du 15/03/2022		Agent du service remplacement	oui	ADM	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1		0	TC /36h30
n°57 du 08/12/2021		Agent du service remplacement	oui	ADM	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1		0	TC /36h30
n° 31 du 21/09/2021		Agent du service remplacement	oui	ADM	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1		0	TC /36h30
n°49 du 08/12/2021		Agent du service remplacement	oui	ADM	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1		0	TC /36h30
n° 30 du 09/06/2020		Agent du service remplacement	oui	ADM	Adjoint administratif	1		0	TC /36h30

n° 41 du 03/10/2018		Agent archiviste	oui	CULT	Adjoint du patrimoine	1		0	TC /36h30
		Agent responsable des concours	oui	ADM	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1		0	TC /36h30
n°16 du 13/03/2018		Agent en charge des concours / site internet/ accueil	non	TECH	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	0		1	TC /36h30
n°33 du 31/08/2023		assistant concours	non	ADM	Adjoint administratif		1	0	TC /36h30
n°34 du 01/04/2016	Pôle prévention/santé	Responsable du pôle	oui	TECH	Ingénieur principal	0		1	TC /36h30
n°31 du 31/08/2023		Responsable du pôle	oui	TECH	Ingénieur		1	0	TC /36h30
n° 70 du 01/12/2020		Médecin (collaborateur)	non	MEDICO - SOC	Médecin hors-classe		0	1	TNC / 17 h30
n°15 du 01/04/2016		Médecin (tuteur)	non	MEDICO - SOC	Médecin hors-classe		0	1	TNC / 2 h mensuelles
n° 69 du 01/12/2020		Infirmière	non	MEDICO - SOC	Infirmière hors classe	1		0	TC /36h30
n°14 du 28/02/2019		Ergonome	non	TECH	Ingénieur		1	0	TNC / 14h
n°342 du 31/08/2023		Ergonome	non	TECH	Ingénieur		1	0	TNC / 17h30
n° 21 du 17/03/2017		Psychologue	non	MEDICO - SOC	Psychologue		1	0	TNC/ 17 h30
n°17 du 28/02/2019		Assistante sociale	non	MEDICO - SOC	Assistante sociale		1	0	TNC / 7 h 00
n°36 du 01/09/2017		Préventeur	non	TECH	Technicien		1	0	TC /36h30
n°16 du 28/02/2019		Agent en charge des assurances et prévoyance	non	ADM	Adjoint administratif principal de 1 ^{er} classe	1		0	TC /36h30
n° 16 du 17/03/2017		Secrétariat médical et du service médecine	oui	ADM	Adjoint administratif	1		1	TNC/18h15
n° 17 du 10/03/2023		Secrétariat médical et du service médecine	oui	ADM	Adjoint administratif de 2e classe	1		0	TNC/18h15

Le Président propose :

D'ADOPTER le tableau des emplois au 1^{er} avril 2024

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'ADOPTER le tableau des emplois au 1^{er} avril 2024

Pour extrait conforme,
Mende, le 22 mars 2024

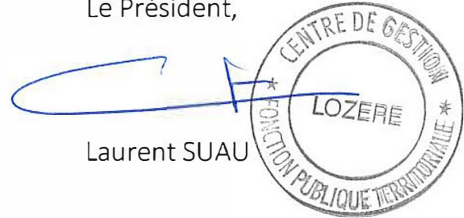
Le secrétaire de séance,

Jean-Paul ITIER



Le Président,

Laurent SUAU



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.